

CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET DE SERVICES

Les présentes conditions de vente et de services s'appliquent à tous les produits et services proposés par EUROPHONE.

ARTICLE 1 - OBJET

Les présentes Conditions Générales de Vente et de Services s'appliquent à tous les produits et services proposés par EUROPHONE.

Les présentes Conditions Générales de Vente et de Services s'appliquent à tous les produits et services proposés par EUROPHONE.

ARTICLE 2 - DEFINITION

Les présentes Conditions Générales de Vente et de Services s'appliquent à tous les produits et services proposés par EUROPHONE.

Les présentes Conditions Générales de Vente et de Services s'appliquent à tous les produits et services proposés par EUROPHONE.

ARTICLE 3 - LA GARANTIE

Les présentes Conditions Générales de Vente et de Services s'appliquent à tous les produits et services proposés par EUROPHONE.

Les présentes Conditions Générales de Vente et de Services s'appliquent à tous les produits et services proposés par EUROPHONE.

ARTICLE 4 - PROPRIETE INTELLECTUELLE

Les présentes Conditions Générales de Vente et de Services s'appliquent à tous les produits et services proposés par EUROPHONE.

ARTICLE 5 - MISE EN SERVICE

Les présentes Conditions Générales de Vente et de Services s'appliquent à tous les produits et services proposés par EUROPHONE.

ARTICLE 6 - MAINTENANCE

Les présentes Conditions Générales de Vente et de Services s'appliquent à tous les produits et services proposés par EUROPHONE.

ARTICLE 7 - CHANGEMENTS DE PRIX

Les présentes Conditions Générales de Vente et de Services s'appliquent à tous les produits et services proposés par EUROPHONE.

ARTICLE 8 - FORCE MAJEURE

Les présentes Conditions Générales de Vente et de Services s'appliquent à tous les produits et services proposés par EUROPHONE.

ARTICLE 9 - DISPOSITIONS FINALES

Les présentes Conditions Générales de Vente et de Services s'appliquent à tous les produits et services proposés par EUROPHONE.

ARTICLE 10 - DROITS DE PROPRIETE

Les présentes Conditions Générales de Vente et de Services s'appliquent à tous les produits et services proposés par EUROPHONE.

Les présentes Conditions Générales de Vente et de Services s'appliquent à tous les produits et services proposés par EUROPHONE.

ARTICLE 11 - FORCE MAJEURE

Les présentes Conditions Générales de Vente et de Services s'appliquent à tous les produits et services proposés par EUROPHONE.

ARTICLE 12 - FORCE MAJEURE

Les présentes Conditions Générales de Vente et de Services s'appliquent à tous les produits et services proposés par EUROPHONE.

ARTICLE 13 - FORCE MAJEURE

Les présentes Conditions Générales de Vente et de Services s'appliquent à tous les produits et services proposés par EUROPHONE.

ARTICLE 14 - FORCE MAJEURE

Les présentes Conditions Générales de Vente et de Services s'appliquent à tous les produits et services proposés par EUROPHONE.

ARTICLE 15 - FORCE MAJEURE

Les présentes Conditions Générales de Vente et de Services s'appliquent à tous les produits et services proposés par EUROPHONE.

ARTICLE 16 - FORCE MAJEURE

Les présentes Conditions Générales de Vente et de Services s'appliquent à tous les produits et services proposés par EUROPHONE.

ARTICLE 17 - FORCE MAJEURE

Les présentes Conditions Générales de Vente et de Services s'appliquent à tous les produits et services proposés par EUROPHONE.

ARTICLE 18 - FORCE MAJEURE

Les présentes Conditions Générales de Vente et de Services s'appliquent à tous les produits et services proposés par EUROPHONE.

ARTICLE 19 - FORCE MAJEURE

Les présentes Conditions Générales de Vente et de Services s'appliquent à tous les produits et services proposés par EUROPHONE.

ARTICLE 20 - FORCE MAJEURE

Les présentes Conditions Générales de Vente et de Services s'appliquent à tous les produits et services proposés par EUROPHONE.

ARTICLE 21 - FORCE MAJEURE

Les présentes Conditions Générales de Vente et de Services s'appliquent à tous les produits et services proposés par EUROPHONE.

EXTRAIT DU CODE DE LA CONSOMMATION RELATIF A LA VENTE A DISTANCE

ARTICLE L.121-18

Sans préjudice des informations prévues par les articles L. 111-1 et L. 113-3 ainsi que de celles prévues pour l'application de l'article L. 214-1, l'offre de contrat doit comporter les informations suivantes :

- 1° Le nom du vendeur du produit ou du prestataire de service, son numéro de téléphone, son adresse ou, s'il s'agit d'une personne morale, son siège social et, si elle est différente, l'adresse de l'établissement responsable de l'offre;
- 2° Le cas échéant, les frais de livraison ;
- 3° Les modalités de paiement et de livraison ou d'exécution ;
- 4° L'existence d'un droit de rétractation, sauf dans les cas où les dispositions de la présente section excluent l'exercice de ce droit ;
- 5° Le détail et le calcul de l'offre et du prix de vente ;
- 6° Le coût de l'utilisation de la technique de communication à distance utilisée lorsqu'il n'est pas calculé par référence au tarif de base ;
- 7° Le cas échéant, la durée minimale du contrat (répété, lorsqu'il porte sur la fourniture continue ou périodique d'un bien ou d'un service).

Ces informations, dans le caractère commercial distinct approprié sans ambiguïté, sont communiquées au consommateur le membre claire et compréhensible, ou tout moyen adapté à la technique de communication à distance utilisée. En cas de démarchage par téléphone ou par toute autre technique assimilable, le professionnel doit indiquer explicitement au début de la conversation son identité et le caractère commercial de l'appel.

ARTICLE L.121-19

1° Le consommateur dispose d'un délai de sept jours francs pour exercer son droit de rétractation sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalités, à l'exception, le cas échéant, du frais de livraison. Ce délai est porté à un mois lorsque le consommateur a été informé par écrit au moment de la conclusion du contrat de l'existence d'un droit de rétractation, ainsi que de celles prévues pour l'application de l'article L. 214-1, à moins que le professionnel n'ait satisfait à cette obligation avant la conclusion du contrat ;

- 2° Une information sur les conditions et les modalités d'exercice du droit de rétractation ;
- 3° L'adresse de l'établissement du fournisseur ou le consommateur peut présenter ses réclamations ;
- 4° Les informations relatives au service après-vente et aux garanties commerciales ;
- 5° Les conditions de résiliation du contrat lorsque celui-ci est d'une durée indéterminée ou supérieure à un an.

Les dispositions du présent article ne sont pas applicables aux services fournis en une seule fois au moyen d'une technique de communication à distance et facturés par l'opérateur de cette technique à l'exception du 3°.

Le consommateur dispose d'un délai de sept jours francs pour exercer son droit de rétractation sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalités, à l'exception, le cas échéant, du frais de livraison. Ce délai est porté à un mois lorsque le consommateur a été informé par écrit au moment de la conclusion du contrat de l'existence d'un droit de rétractation, ainsi que de celles prévues pour l'application de l'article L. 214-1, à moins que le professionnel n'ait satisfait à cette obligation avant la conclusion du contrat ;

Dans ce cas, le consommateur a exercé son droit de rétractation sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalités.

Le délai mentionné à l'alinéa précédent court à compter de la réception pour les biens ou de l'acceptation de l'offre pour les prestations de services.

Lorsque les informations prévues à l'article L. 121-19 n'ont pas été fournies, le délai d'exercice du droit de rétractation est porté à trois mois.

Toutefois, lorsque la fourniture de ces informations intervient dans les trois mois à compter de la réception des biens ou de l'acceptation de l'offre, elle fait courir le délai de sept jours mentionné au premier alinéa.

Lorsque le délai de sept jours expire un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, il est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

BORDUREAU DE RETRACTION A RENDRE EN CAS DE RETRACTION

Je soussigné, déclare annuler la commande ci-après :

Votre nom et prénom : **XXXXXXXXXX**
 Date de la commande : **XXXXXXXXXX**
 Votre référence dossier : **XXXXXXXXXX**
 Votre adresse : **25 RUE DE LA REPUBLIQUE - 83000 BORDUREAU**
 Votre numéro de téléphone : **XXXXXXXXXX**

CONDITIONS POUR ANNULER LA COMMANDE :

- Compléter et signer ce formulaire.
- Le renvoyer par lettre recommandée, avec avis de réception.
- Envoyer l'adresse : Euro Phone - 5 rue de la République - 83001 Bordureau cedex
- Expédier au plus tard le septième jour à partir du jour où la commande est annulée, sous peine de perdre le droit de rétractation.